

*Proposition présentée par les députés:
MM. Roger Golay, Eric Stauffer et Henry
Rappaz*

*Date de dépôt: 19 mars 2007
Messagerie*

Proposition de motion

Fermons temporairement les douanes du réseau secondaire, afin de rendre l'air respirable à Genève

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant:

- qu'il est de notoriété publique qu'un trafic routier incontrôlé est une importante source de nuisance et tout particulièrement en zone rurale ;
- qu'à ce titre l'on doit constater que cette augmentation culmine actuellement à plus de 60 000 véhicules par jour, et rien n'indique à court et moyen terme qu'une diminution de ce trafic soit prévisible ;
- qu'il est indéniable que cet accroissement se réalise au détriment de la qualité de vie et de la sécurité des résidents genevois, notamment ceux des communes frontalières ;
- que les routes du réseau secondaire ne sont pas prévues pour supporter un flux de véhicules à certaines heures ;
- qu'à la pollution atmosphérique s'ajoute celle sonore que subissent nos concitoyens, que cet ensemble est devenu objectivement insupportable ;
- qu'en outre ce trafic inadapté met gravement en cause la sécurité en général et routière en particulier, laquelle n'est plus assurée de manière optimale malgré les efforts ponctuels de la police sur le terrain ;

- qu'il convient de préciser que si le député libéral Jean-Michel Gros a obtenu la fermeture totale du transit par la douane de Bourdigny afin de protéger la qualité de son sommeil, il doit être possible de réduire le flot de véhicules aux heures de pointe sans pour autant fermer hermétiquement les douanes du réseau routier secondaire,

invite le Conseil d'Etat

- à étudier la fermeture durant les heures comprises entre 5 h et 9 h et entre 16 h et 19 h 30 du lundi au vendredi, des douanes du réseau routier secondaire qui ceignent le territoire genevois, à l'exception des douanes d'accès d'Anières, Moillesulaz, Thônex-Vallard, Bardonnex, Perly, Chancy, Meyrin-Cern et Ferney-Aéroport ;
- à inviter les départements limitrophes à renforcer leurs dessertes en matière de transport public afin d'inciter leurs résidents travaillant à Genève à privilégier, comme il le demande aux Genevois eux-mêmes, les transports publics plutôt que d'avoir recours aux transports individuels en zone urbaine ;
- à mettre en place une réelle politique de transports publics incitative pour les travailleurs domiciliés à l'étranger qui comprenne notamment un vrai réseau de parking de décharge connecté au réseau TPG aux points de passages frontières principaux ;
- à proposer la réunion d'urgence des instances transfrontalières compétentes dans ce domaine afin de coordonner une politique de transports transfrontalière efficace à court, moyen et long termes.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Pour améliorer de manière perceptible la qualité de vie des Genevois, un effort collectif de toute la collectivité urbaine franco-valdo-genevoise est impératif. Actuellement seuls les résidents genevois sont visés par les restrictions à la mobilité voulues et mises en place par le Conseil d'Etat.

Les communes rurales qui ne disposent que d'un réseau routier secondaire ne peuvent continuer à assumer la transhumance quotidienne de milliers de véhicules qui viennent de France.

Du point de vue de la pollution, il faut encore savoir (source : <http://etat.geneve.ch/dt/site/protection-environnement/air/master-home.jsp>) que Genève est très, trop, souvent en dessus des normes légales en matière de dioxyde d'azote. En effet, la moyenne annuelle en Suisse est de 30 mg/m³. A Genève, nous sommes à une moyenne annuelle d'environ 40mg/m³ avec des pics à 160mg/m³. Cette situation est notamment due à des surcharges de trafic à certaines heures, trafic généré par un surcroît de mouvements pendulaires transfrontaliers.

Plusieurs groupes de citoyens ont déposé des pétitions en demandant la fermeture des petites douanes, il est de notre devoir d'agir.

Il s'agit d'une question d'écologie, d'égalité de traitement et surtout de sécurité et santé publique. Il est de notre devoir d'élus d'avoir le courage d'agir et de protéger nos concitoyens des agressions environnementales qu'ils subissent malgré eux.

Nous vous proposons, Mesdames et Messieurs les députés, de mettre en adéquation votre action et vos discours en soutenant cette motion, qui améliorera notablement la qualité de vie des citoyens de notre canton.